

Séance extraordinaire du 25 février 2019

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 25 février 2019 à 19h00 à la Mairie,
située au 1055, rue Richard à Saint-Wenceslas.**

Sont présents :

Monsieur le maire : Réal Deschênes
Mesdames les conseillères : Nicole Lafrance Dubord
Patricia Lebel
Marie-Josée Tourigny
Messieurs les conseillers : Robert Michaud
Léo Boucher
Léo LeBlanc

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

Il est constaté que l'avis aux fins de la présente séance a été donné à chacun des membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2019-052

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée Léo Boucher
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Aménagement d'un skate-park et surface de deck hockey –
Projet FDT
- 4.0 Rénovation du vestiaire – Projet FDT
- 5.0 Paniers de basketball – Projet FDT
- 6.0 Création d'un surplus réservé – Sécurité civile
- 7.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le
règlement de zonage
- 8.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le
règlement de construction
- 9.0 Période de questions se portant exclusivement sur les points
3-4-5-6-7 et 8
- 10.0 Clôture de la séance

**3.0 AMÉNAGEMENT D'UN SKATE-PART ET SURFACE DE
DECK HOCKEY – PROJET FDT**

Résolution
2019-053

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est résolu unanimement que la municipalité de Saint-Wenceslas dépose un formulaire de présentation pour le projet d'aménagement d'un skate-park et surface de deck hockey pour un montant de 41 500 \$ en lien avec le Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Nicolet-Yamaska.

De désigner, Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de signataire.

Réal Deschênes, maire

4.0 RÉNOVATION DU VESTIAIRE – PROJET FDT

Résolution
2019-054

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**

Il est résolu unanimement que la municipalité de Saint-Wenceslas dépose un formulaire de présentation pour le projet de rénovation du vestiaire pour un montant de 25 000\$ en lien avec le Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Nicolet-Yamaska.

De désigner, Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de signataire.

Réal Deschênes, maire

5.0 PANIERS DE BASKETBALL – PROJET FDT

Résolution
2019-055

**Sur la proposition de Robert Michaud
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**

Il est résolu unanimement que la municipalité de Saint-Wenceslas dépose un formulaire de présentation pour le projet d'achat de deux paniers de basketball (patinoire) pour un montant de 1 220 \$ en lien avec le Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Nicolet-Yamaska.

De désigner, Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de signataire.

Réal Deschênes, maire

6.0 CRÉATION D'UN SURPLUS RÉSERVÉ – SÉCURITÉ CIVILE

Résolution
2019-056

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Marie-Josée Tourigny**

Il est résolu unanimement que la municipalité de Saint-Wenceslas crée un poste « Sécurité civile – Surplus accumulé réservé » à compter de l'année 2018.

Réal Deschênes, maire

7.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Monsieur le conseiller ROBERT MICHAUD donne avis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

8.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Monsieur le conseiller LÉO LEBLANC donne avis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de construction.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

9.0 PÉRIODE DE QUESTIONS SE PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES POINTS 3-4-5-6-7 ET 8

SANS OBJET

10.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution
2019-057

L'ordre du jour étant épuisé,
Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Marie-Josée Tourigny
Il est résolu unanimement de lever la séance à 19h41.

Réal Deschênes, maire

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélie

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Deschênes

Carole Hélie, directrice générale et
secrétaire-trésorière

Réal Deschênes, maire